



FICHE 'ACTION'

MISE EN VALEUR PAYSAGERE ET ENVIRONNEMENTALE DU BARRAGE DE LA TOUCHE POUPARD



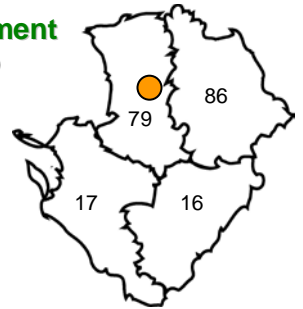
Maître d'ouvrage : **Compagnie d'Aménagement des Eaux des Deux-Sèvres – CAEDS (79)**

Maître d'œuvre : Prom'Haies



Financeur(s) : Région Poitou-Charentes, CAEDS

Année de réalisation : 2006-2007



Cadre de l'opération :

Barrage construit en 1994 et mis en eau au début de l'année 1995.

Gestion de l'équipement et de l'emprise assurée par de la CAEDS (équipe technique de deux personnes spécialement en charge de ce site).

Deux plans d'eau :

- plan d'eau principal de 135 hectares = réservoir
- plan d'eau du "Soleil Levant" de 12,5 hectares = usage touristique

Communes concernées :
- Clavé
- Saint-Georges-de-Noisné
- Exireuil



Vue sur le lac de la Touche Poupard

Objectifs du travail réalisé par Prom'Haies Poitou-Charentes : émettre des propositions permettant d'articuler la gestion du site autour des 3 axes suivants :

- ✓ **Paysage** : intégrer les interventions d'aménagement et de gestion du site dans une démarche paysagère
- ✓ **Biodiversité** : mieux prendre en compte les enjeux écologiques dans l'aménagement et la gestion du site
- ✓ **Qualité de l'eau** : intégrer la fonction AEP (Alimentation en Eau Potable) du barrage dans l'aménagement du site

I. Etat des lieux et diagnostic

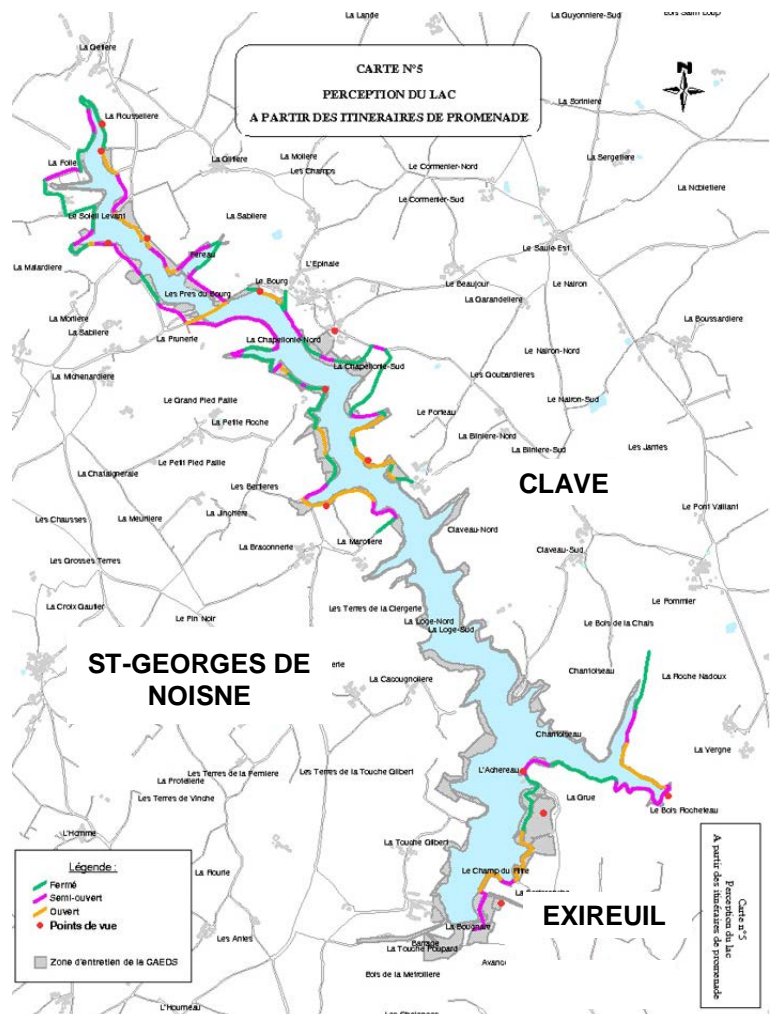
Relevés de terrain et cartographie

✓ Paysage

- Itinéraires de promenade
- Points de vus
- Equipement
- Végétation ligneuse
→ découverte d'une station d'ormes lisses (espèce non encore connue en Deux-Sèvres)



Cépée d'orme lisse au bord du Chambon

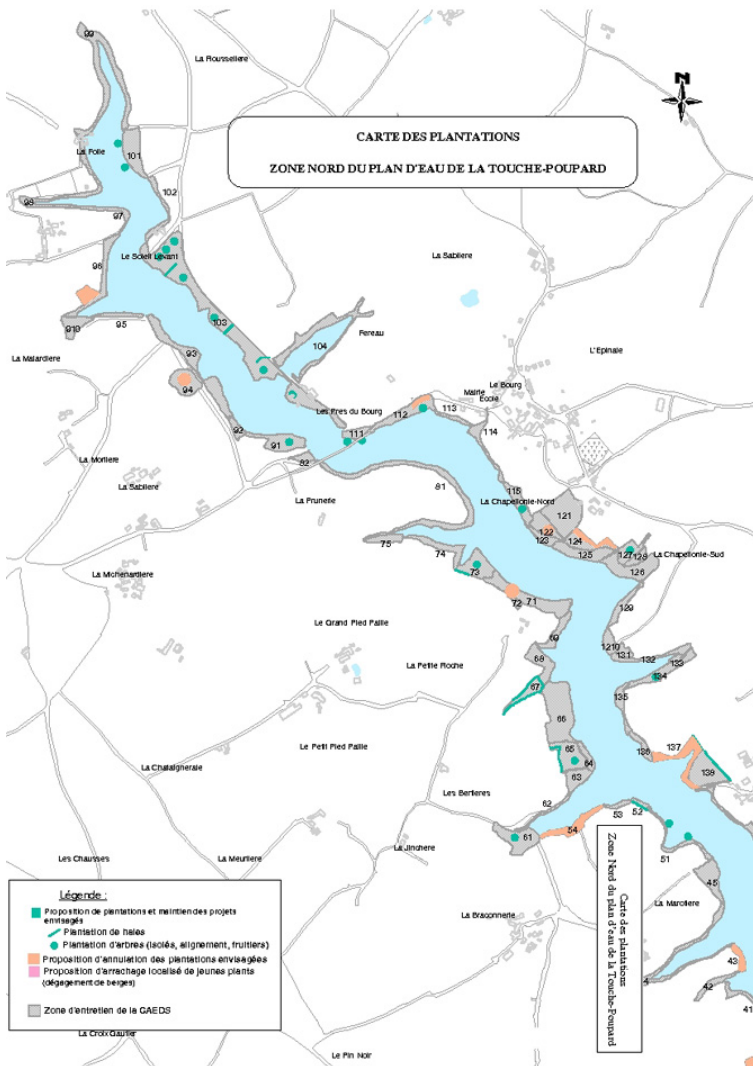


✓ **Biodiversité**

- Inventaire des milieux et habitats
- Zones écologiques

✓ **Qualité de l'eau**

- Nature et localisation des risques



Fourré épineux : milieux de prédilection de quelques espèces rares : Fauvette, pie-grièche...

II. Propositions générales de gestion

→ Sous forme de fiches

✓ **Paysage**

- Valorisation des points de vue intéressants
- Insertion de certains bâtiments
- Valorisation des arbres patrimoniaux
- ...

✓ **Biodiversité**

- Formation de nouveaux têtards
- Maintien d'une mosaïque des milieux
- Gestion des surfaces enherbées par pastoralisme
- ...

✓ **Qualité de l'eau**

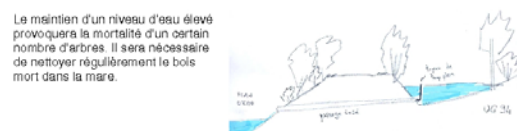
- Limitation des ruissellements potentiellement polluants et création de mares

III. Propositions d'aménagements parcellaires

UG 94		Aménagement parcellaire
Enjeux	PAYSAGE	+
	BIODIVERSITE	++
	EAU	+
	AUTRE	
Idée	Gérer le patrimoine naturel existant dans l'intérêt du paysage et de la biodiversité. Maintenir le niveau d'eau pour conserver une mare le plus longtemps possible.	

Mise en oeuvre

- **Exploitation des arbres têtards dans la haie ancienne**
Environ une dizaine de têtards à exploiter.
Ne pas exploiter les vieux chênes dont les branches sont trop grosses (risque de mortalité de l'arbre).
- **Débroussaillage du gros roncier central au broyeur**
Le roncier n'a pas d'intérêt écologique majeur et il est préférable de retrouver une prairie ouverte.
Après broyage, le roncier peut être maîtrisé par pâturage (moutons solognots) ou 2 broyages par an.
- **Eclaircie des arbres de la zone humide**
Diminuer la densité des arbres dans la zone humide pour favoriser l'arrivée de lumière dans la zone humide. Eclaircie de 30 à 50 % des arbres.
Enlever le bois mort tombé dans l'eau. Maintien du bois mort sur pied (très favorable à la biodiversité).
- **Gestion du niveau d'eau de la mare**
Il faut conserver le plus longtemps possible une zone en eau (au moins jusqu'en juin).
Contrôler le niveau d'eau en aménageant un tuyau de trop plein en PVC ou buse béton servant de déversoir et s'évacuant par la buse existante.
Hauteur du niveau d'eau au point bas : environ 1,50 m



Plan et photos



Exploitation des têtards de la haie



Aménager l'évacuation d'eau pour conserver le niveau d'eau au printemps

Exemple de fiche : proposition d'aménagement de l'UG94